



Ministère des Finances
Canada

Department of Finance
Canada



La revue financière

Publication du ministère des Finances

Résultats financiers de septembre 2023

Canada 

©Sa Majesté le Roi du chef du Canada, représenté par la vice-première ministre et ministre des Finances, 2023
Tous droits réservés

Toute demande de permission pour reproduire ce document
en tout ou en partie doit être adressée au
ministère des Finances Canada.

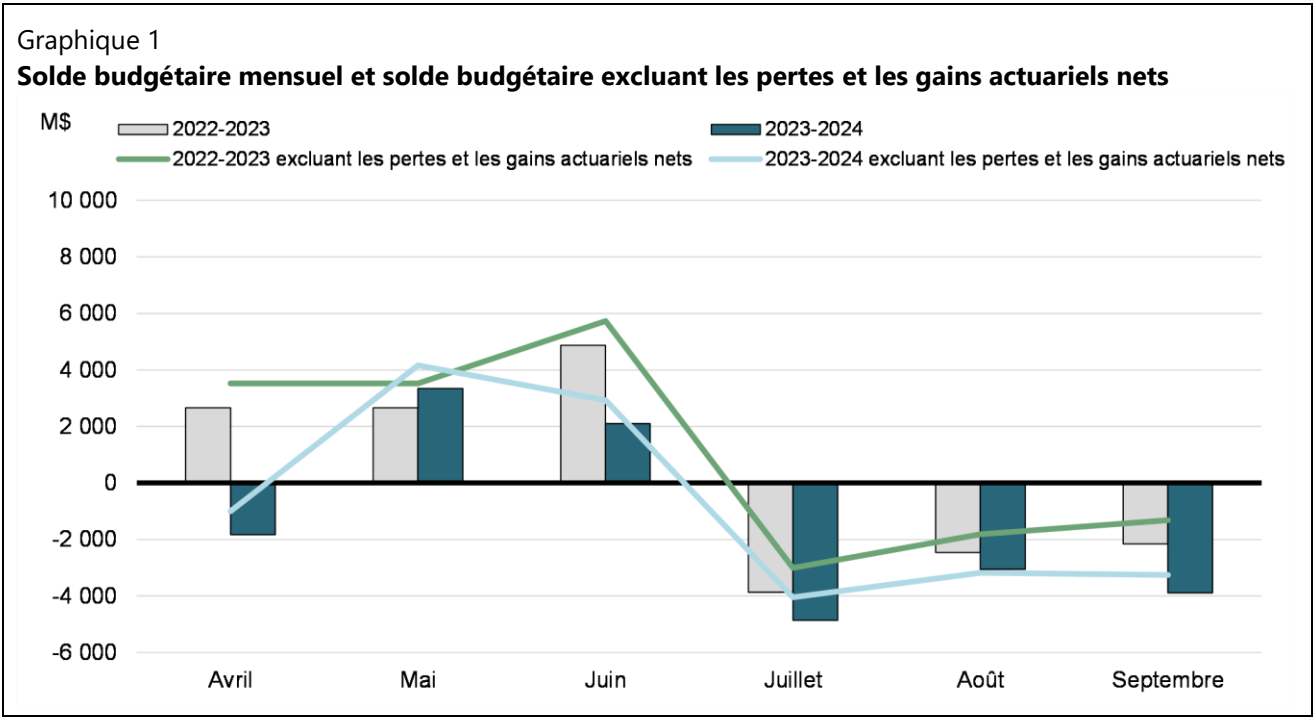
This publication is also available in English.

No de cat. F12-4F-PDF
ISSN : 1487-0142

Faits saillants

Septembre 2023

Le mois de septembre 2023 s’est soldé par un déficit budgétaire de 3,9 milliards de dollars, comparativement à un déficit de 2,2 milliards de dollars en septembre 2022. Le déficit budgétaire avant les pertes actuarielles nettes se chiffrait à 3,3 milliards de dollars, comparativement à un déficit de 1,3 milliard de dollars pour la même période de 2022-2023. Le solde budgétaire avant les pertes actuarielles nettes a pour but de compléter le solde budgétaire traditionnel afin de rendre les rapports financiers du gouvernement plus transparents, en isolant l’incidence de l’amortissement des pertes actuarielles nettes découlant de la réévaluation des régimes de retraite et autres avantages futurs des employés du gouvernement.



Comparativement à septembre 2022 :

- Les revenus ont augmenté de 1,1 milliard de dollars (3,6 %), ce qui s'explique en grande partie par la hausse des revenus tirés de l'impôt sur le revenu des particuliers et d'autres revenus non fiscaux.
- Les charges de programmes excluant les pertes actuarielles nettes ont augmenté de 1,4 milliard de dollars (4,8 %), en raison de la hausse des transferts aux autres administrations et aux particuliers.
- Les frais de la dette publique ont augmenté de 1,6 milliard de dollars (65,2 %), en grande partie sous l'effet de la hausse des taux d'intérêt, ainsi que d'une hausse des ajustements au titre de l'Indice des prix à la consommation sur les obligations à rendement réel.
- Les pertes actuarielles nettes ont diminué de 0,2 milliard de dollars (25,4 %), ce qui s'explique en grande partie par l'amortissement des gains découlant des évaluations actuarielles préparées pour les *Comptes publics du Canada 2023*, en raison des taux d'actualisations plus élevés utilisés.

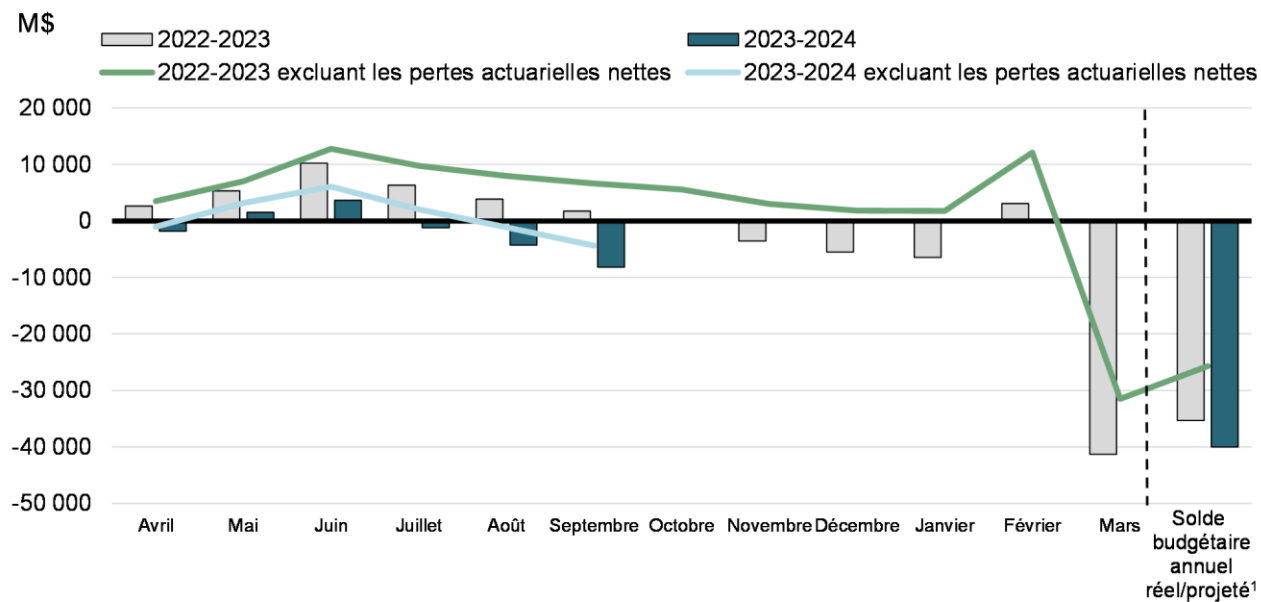
Avril à septembre 2023

Le gouvernement a affiché un déficit budgétaire de 8,2 milliards de dollars pour la période d'avril à septembre de l'exercice 2023-2024, comparativement à un excédent de 1,7 milliard de dollars déclaré pour la même période en 2022-2023. Le déficit budgétaire avant les pertes actuarielles nettes s'élevait à 4,4 milliards de dollars, contre un excédent de 6,6 milliards de dollars pour la période d'avril à septembre 2022-2023.

Comparativement à 2022-2023 :

- Les revenus ont augmenté de 3,5 milliards de dollars (1,7 %), principalement en raison de la hausse des revenus d'intérêts et d'autres revenus non fiscaux.
- Les charges de programmes excluant les pertes actuarielles nettes ont augmenté de 8,9 milliards de dollars (4,8 %), en raison des augmentations des principaux transferts à d'autres administrations, des charges de programme directes, du retour des produits issus du cadre de prix de la pollution et des principaux transferts importants aux particuliers.
- Les frais de la dette publique ont augmenté de 5,7 milliards de dollars (33,1 %), en grande partie sous l'effet de la hausse des taux d'intérêt, partiellement compensée par la baisse des ajustements au titre de l'Indice des prix à la consommation sur les obligations à rendement réel.
- Les pertes actuarielles nettes ont diminué de 1,1 milliard de dollars (23,2 %), principalement en raison de l'amortissement des gains découlant des évaluations actuarielles préparées pour le *Comptes publics du Canada 2023*.

Graphique 2

Solde budgétaire cumulé de l'exercice et solde budgétaire cumulé excluant les pertes actuarielles nettes

¹Sources : Rapport financier annuel du gouvernement du Canada de 2022-2023; Énoncé économique de l'automne de 2023.

Tableau 1

État sommaire des opérations

M\$

	Septembre		Avril à septembre	
	2022	2023	2022-2023	2023-2024
Opérations budgétaires				
Revenus	31 375	32 519	208 573	212 121
Charges				
Charges de programmes excluant les pertes actuarielles nettes	-30 169	-31 612	-184 654	-193 508
Frais de la dette publique	-2 518	-4 160	-17 277	-23 003
Solde budgétaire excluant les pertes actuarielles nettes	-1 312	-3 253	6 642	-4 390
Pertes actuarielles nettes	-845	-630	-4 920	-3 780
Solde budgétaire (déficit ou excédent)	-2 157	-3 883	1 722	-8 170
Opérations non budgétaires	-5 930	5 022	-31 382	-35 087
Ressources ou besoins financiers	-8 087	1 139	-29 660	-43 257
Variation nette dans les activités de financement	-11 835	-26 139	14 414	43 893
Variation nette de la trésorerie	-19 922	-25 000	-15 246	636
Trésorerie à la fin de la période			77 015	42 433

Nota – Les chiffres positifs indiquent des ressources nettes et les chiffres négatifs, des besoins nets.

Revenus

Les revenus en septembre 2023 se sont élevés à 32,5 milliards de dollars, soit une hausse de 1,1 milliard de dollars (3,6 %) par rapport à septembre 2022.

- Les revenus fiscaux ont augmenté de 0,1 milliard de dollars (0,4 %), comparativement à la même période en 2022-2023, sous l'effet d'une augmentation des rentrées d'impôt sur le revenu des particuliers, qui a été en grande partie compensée par des baisses des revenus tirés de l'impôt des sociétés et de l'impôt sur le revenu des non-résidents, ainsi que d'autres taxes et droits.
- Les produits en provenance du cadre du prix de la pollution par le carbone ont augmenté de 0,3 milliard de dollars (70,9 %), sous l'effet du prix plus élevé de la pollution par le carbone en 2023 et des variations d'une année sur l'autre dans le calendrier.
- Les revenus des cotisations d'assurance-emploi ont augmenté de 0,2 milliard de dollars (11,2 %), sous l'effet de la hausse du taux de cotisation et de l'amélioration des conditions du marché du travail.
- Les autres revenus ont augmenté de 0,5 milliard de dollars (23,5 %), ce qui s'explique par la hausse des revenus d'intérêts. Ces augmentations ont été compensées en partie par une baisse des profits nets des sociétés d'État entreprises, en raison surtout des pertes de la Banque du Canada, puisque les frais d'intérêt sur les dépôts à taux variable ont dépassé les gains d'intérêt sur les investissements à taux fixe.

Les revenus de la période d'avril à septembre pour l'exercice 2023-2024 se sont élevés à 212,1 milliards de dollars, en hausse de 3,5 milliards de dollars (1,7 %) par rapport à la même période de 2022-2023.

- Les revenus fiscaux ont diminué de 1,3 milliard de dollars (0,7 %), par rapport à la même période en 2022-2023, ce qui est principalement attribuable à une baisse des revenus tirés de l'impôt sur le revenu, la baisse des revenus fiscaux tirés de l'impôt des sociétés et de l'impôt des non-résidents étant partiellement compensée par une augmentation des revenus tirés de l'impôt des particuliers.
- Les produits issus du cadre du régime de tarification de la pollution ont augmenté de 0,9 milliard de dollars (26,4 %), sous l'effet du prix plus élevé de la pollution par le carbone en 2023.
- Les revenus des cotisations d'assurance-emploi ont augmenté de 1,2 milliard de dollars (9,0 %), sous l'effet de la hausse du taux de cotisation et de l'amélioration des conditions du marché du travail.
- Les autres revenus ont augmenté de 2,7 milliards de dollars (17,1 %), principalement sous l'effet d'une hausse des revenus d'intérêts et des revenus nets sur opérations de change, ce qui a été compensé en partie par les pertes de la Banque du Canada.

Tableau 2

Revenus

	Septembre			Avril à septembre		
	2022	2023	Variation	2022-2023	2023-2024	Variation
	(M\$)		(%)	(M\$)		(%)
Revenus fiscaux						
Impôts sur le revenu						
Particuliers	15 333	16 268	6,1	92 561	98 562	6,5
Sociétés	5 528	5 155	-6,7	41 372	34 851	-15,8
Non-résidents	878	579	-34,1	6 130	5 555	-9,4
Total des rentrées d'impôt sur le revenu	21 739	22 002	1,2	140 063	138 968	-0,8
Autres taxes et droits						
Taxe sur les produits et services	3 646	3 450	-5,4	26 742	26 868	0,5
Taxes sur l'énergie	516	515	-0,2	2 760	2 669	-3,3
Droits de douane à l'importation	613	534	-12,9	3 297	2 865	-13,1
Autres taxes et droits d'accise	491	620	26,3	3 302	3 528	6,8
Total des taxes et droits d'accise	5 266	5 119	-2,8	36 101	35 930	-0,5
Total des revenus fiscaux	27 005	27 121	0,4	176 164	174 898	-0,7
Produits issus du cadre du prix de la pollution	426	728	70,9	3 560	4 499	26,4
Cotisations d'assurance-emploi	1 627	1 809	11,2	13 058	14 229	9,0
Autres revenus	2 317	2 861	23,5	15 791	18 495	17,1
Total des revenus	31 375	32 519	3,6	208 573	212 121	1,7

Nota – Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Charges

Pour le mois de septembre 2023, les charges de programmes excluant les pertes actuarielles nettes se sont élevées à 31,6 milliards de dollars, soit une hausse de 1,4 milliard de dollars (4,8 %) par rapport à septembre 2022.

- Les principaux transferts aux particuliers, qui comprennent les prestations aux aînés, les prestations d'assurance-emploi, le soutien au revenu lié à la COVID-19 pour les travailleurs ainsi que les prestations pour enfants, ont augmenté de 0,5 milliard de dollars (4,9 %).
 - Les prestations aux aînés ont augmenté de 0,5 milliard de dollars (8,6 %), principalement en raison de l'évolution des prix à la consommation, auxquels les prestations sont pleinement indexées, et de la hausse du nombre de prestataires.
 - Les prestations d'assurance-emploi ont augmenté de 0,1 milliard de dollars (9,3 %).
 - Le soutien au revenu lié à la COVID-19 pour les travailleurs a diminué de 0,4 milliard de dollars, sous l'effet du recalcul des prestations en septembre 2023.
 - Les prestations pour enfants ont augmenté de 0,2 milliard de dollars (9,7 %), principalement sous l'effet de l'indexation des prestations aux prix à la consommation.
- Les principaux transferts aux autres administrations ont augmenté de 1,1 milliard de dollars (18,2 %), diminution en grande partie attribuable à des hausses prévues par la loi du Transfert canadien en matière de santé, du Transfert canadien en matière de programmes sociaux, des transferts au titre de la péréquation et des transferts aux territoires, ainsi que à un rajustement à la baisse des charges enregistrées au cours de l'année précédente pour une estimation révisée des recouvrements au titre de l'abattement du Québec.

- Le retour des produits issus du cadre de prix de la pollution a augmenté de 0,1 milliard de dollars, principalement sous l'effet d'une augmentation du taux de l'Incitatif à agir pour le climat et, à partir de juillet 2023, par l'intégration de Terre-Neuve-et-Labrador, de la Nouvelle-Écosse et de l'Île-du-Prince-Édouard au cadre pour la redevance sur les combustibles. On continue de remettre l'intégralité des produits directs aux provinces ou aux territoires où ils sont générés.
- Les charges de programmes directes ont diminué de 0,3 milliard de dollars (1,7 %). Parmi les charges de programmes directes :
 - Les autres paiements de transfert ont diminué de 0,1 milliard de dollars (2,5 %).
 - Les charges de fonctionnement des ministères, des organismes, des sociétés d'État consolidées et des autres entités du gouvernement ont diminué de 0,1 milliard de dollars (1,3 %), ce qui est en grande partie attribuable à une baisse des charges de santé publique, compensée en partie par une hausse des coûts de personnel et des variations d'une année sur l'autre dans le calendrier des versements relatifs aux charges des sociétés d'État consolidées.

Les frais de la dette publique ont augmenté de 1,6 milliard de dollars (65,2 %), principalement en raison de la hausse des taux d'intérêt et des rajustements plus élevés apportés à la valeur des obligations à rendement réel en fonction de l'indice des prix à la consommation par rapport aux rajustements de septembre 2022.

Les pertes actuarielles nettes, qui représentent l'amortissement des changements à la valeur des obligations du gouvernement au titre des régimes de retraite et autres avantages futurs des employés accumulés au cours des exercices antérieurs et les actifs connexes, ont diminué de 0,2 milliard de dollars (25,4 %), ce qui s'explique en grande partie par l'amortissement des gains découlant des évaluations actuarielles préparées pour les *Comptes publics du Canada 2023*.

Pour la période d'avril à septembre 2023-2024, les charges de programmes excluant les pertes actuarielles nettes se sont élevées à 193,5 milliards de dollars, soit une hausse de 8,9 milliards de dollars (4,8 %) par rapport à la même période l'exercice précédent.

- Les principaux transferts aux particuliers ont augmenté de 1,4 milliard de dollars (2,4 %).
 - Les prestations aux aînés ont augmenté de 4,1 milliards de dollars (12,3 %), en raison principalement de la hausse du nombre de prestataires et de l'évolution des prix à la consommation, auxquels les prestations sont pleinement indexées. De plus, les prestations de la Sécurité de la vieillesse pour les aînés de 75 ans et plus ont été augmentées de façon permanente de 10 % à compter de juillet 2022.
 - Les prestations d'assurance-emploi ont diminué de 0,9 milliard de dollars (8,4 %), en raison principalement de l'expiration des mesures temporaires liées à la pandémie visant à faciliter l'accès à l'assurance-emploi.
 - Le soutien au revenu lié à la COVID-19 pour les travailleurs a diminué de 2,4 milliards de dollars, en raison de l'élimination progressive de ces prestations l'année précédente et du recalcul des prestations de l'exercice en cours.
 - Les prestations pour enfants ont connu une hausse de 0,6 milliard de dollars (4,9 %), principalement sous l'effet de l'indexation des prestations aux prix à la consommation.
- Les principaux transferts aux autres administrations ont augmenté de 3,4 milliards de dollars (7,7 %), principalement en raison des hausses prévues par la loi du Transfert canadien en matière de santé, du Transfert canadien en matière de programmes sociaux, des transferts au titre de la péréquation et des transferts aux territoires.
- Le retour des produits issus du cadre de prix de la pollution ont augmenté de 1,6 milliard de dollars (49,7 %), ce qui est en grande partie attribuable à une hausse des taux de l'Incitatif à agir pour le climat et, à compter de juillet 2023, à l'intégration de Terre-Neuve-et-Labrador, de la Nouvelle-Écosse et de l'Île-du-Prince-Édouard au cadre pour la redevance sur les combustibles.

- Les charges de programmes directes ont augmenté de 2,5 milliards de dollars (3,1 %). Parmi les charges de programmes directes :
 - Les autres paiements de transfert ont augmenté de 1,0 milliard de dollars (3,4 %), ce qui est attribuable à divers facteurs, notamment des décaissements de la troisième phase de l'Initiative pour la création rapide de logements, des hausses des paiements relativement aux peuples autochtones et des transferts plus importants dans le cadre de l'Allocation canadienne pour les travailleurs, qui ont été compensées en partie par la subvention unique non imposable offerte par le gouvernement en 2022-2023 dans le but d'atténuer les difficultés financières des bénéficiaires du Supplément de revenu garanti et de l'Allocation qui ont touché des prestations liées à la pandémie en 2020 ainsi qu'une diminution de l'aide internationale.
 - Les charges de fonctionnement des ministères, des organismes, des sociétés d'État consolidées et des autres entités du gouvernement ont augmenté de 1,5 milliard de dollars (2,9 %), ce qui est attribuable à divers facteurs, notamment la hausse des charges de personnel, une variation du calendrier annuel relativement aux charges des sociétés d'État consolidées et une hausse des charges pour créances irrécouvrables, compensées en partie par une baisse des charges de santé publique.

Les frais de la dette publique ont augmenté de 5,7 milliards de dollars (33,1 %), en raison principalement de la hausse des taux d'intérêt, ce qui a été compensé en partie par des rajustements moins élevés apportés à la valeur des obligations à rendement réel en fonction de l'indice des prix à la consommation.

Les pertes actuarielles nettes ont diminué de 1,1 milliard de dollars (23,2 %), en raison principalement de l'amortissement des gains découlant des évaluations actuarielles préparées pour le *Comptes publics du Canada 2023*.

Tableau 3

Charges

	Septembre			Avril à septembre		
	2022	2023	Variation	2022-2023	2023-2024	Variation
	(M\$)	(M\$)	(%)	(M\$)	(M\$)	(%)
Principaux transferts aux particuliers						
Prestations aux aînés	5 772	6 268	8,6	33 121	37 203	12,3
Prestations d'assurance-emploi	1 349	1 474	9,3	10 943	10 022	-8,4
Soutien au revenu lié à la COVID-19 pour les travailleurs ¹	-	-368	s.o.	241	-2 148	-991,3
Prestations pour enfants	2 033	2 230	9,7	12 159	12 758	4,9
Total des principaux transferts aux particuliers	9 154	9 604	4,9	56 464	57 835	2,4
Principaux transferts aux autres administrations						
Transfert canadien en matière de santé	3 767	4 118	9,3	22 604	24 710	9,3
Transfert canadien en matière de programmes sociaux	1 328	1 368	3,0	7 969	8 208	3,0
Péréquation	1 827	1 997	9,3	10 960	11 981	9,3
Formule de financement des territoires	310	329	6,1	2 695	2 862	6,2
Système pancanadien d'apprentissage et de garde des jeunes enfants	-	-	s.o.	2 219	1 788	-19,4
Fonds pour le développement des collectivités du Canada	-	-	s.o.	1 134	1 184	4,4
Accords en matière de santé avec les provinces et territoires ²	-	-	s.o.	1	-	-100,0
Autres arrangements fiscaux ³	-1 022	-473	53,7	-3 647	-3 422	6,2
Total des principaux transferts aux autres administrations	6 210	7 339	18,2	43 935	47 311	7,7
Retour des produits issus du cadre de tarification de la pollution	25	147	488,0	3 219	4 819	49,7
Charges de programmes directes						
Autres paiements de transfert ⁴	5 441	5 305	-2,5	29 005	29 985	3,4
Charges de fonctionnement	9 339	9 217	-1,3	52 031	53 558	2,9
Total des charges de programmes directes	14 780	14 522	-1,7	81 036	83 543	3,1
Total des charges de programmes excluant les pertes actuarielles nettes	30 169	31 612	4,8	184 654	193 508	4,8
Frais de la dette publique	2 518	4 160	65,2	17 277	23 003	33,1
Total des charges excluant les pertes actuarielles nettes	32 687	35 772	9,4	201 931	216 511	7,2
Pertes actuarielles nettes	845	630	-25,4	4 920	3 780	-23,2
Total des charges	33 532	36 402	8,6	206 851	220 291	6,5

Nota – Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

¹ Le soutien au revenu lié à la COVID-19 pour les travailleurs inclut la Prestation canadienne d'urgence, la Prestation canadienne de la relance économique, la Prestation canadienne de relance économique pour proches aidants, la Prestation canadienne de maladie pour la relance économique et la Prestation canadienne pour les travailleurs en cas de confinement.

² Les accords de santé avec les provinces et territoires incluent les ententes en matière de soins à domicile et en milieu communautaire et de santé mentale et toxicomanie.

³ Les autres arrangements fiscaux comprennent : l'abattement du Québec (recouvrement ayant trait aux allocations pour les jeunes et les paiements de remplacement pour les programmes permanents), qui représente les sommes recouvrées du Québec à l'égard d'un transfert de points d'impôt, la stabilisation fiscale, les subventions législatives et d'autres éléments.

⁴ Des données comparatives ont été reclassées afin de refléter la présentation de l'exercice en cours.

Le tableau suivant présente les charges totales selon les principaux articles de charges.

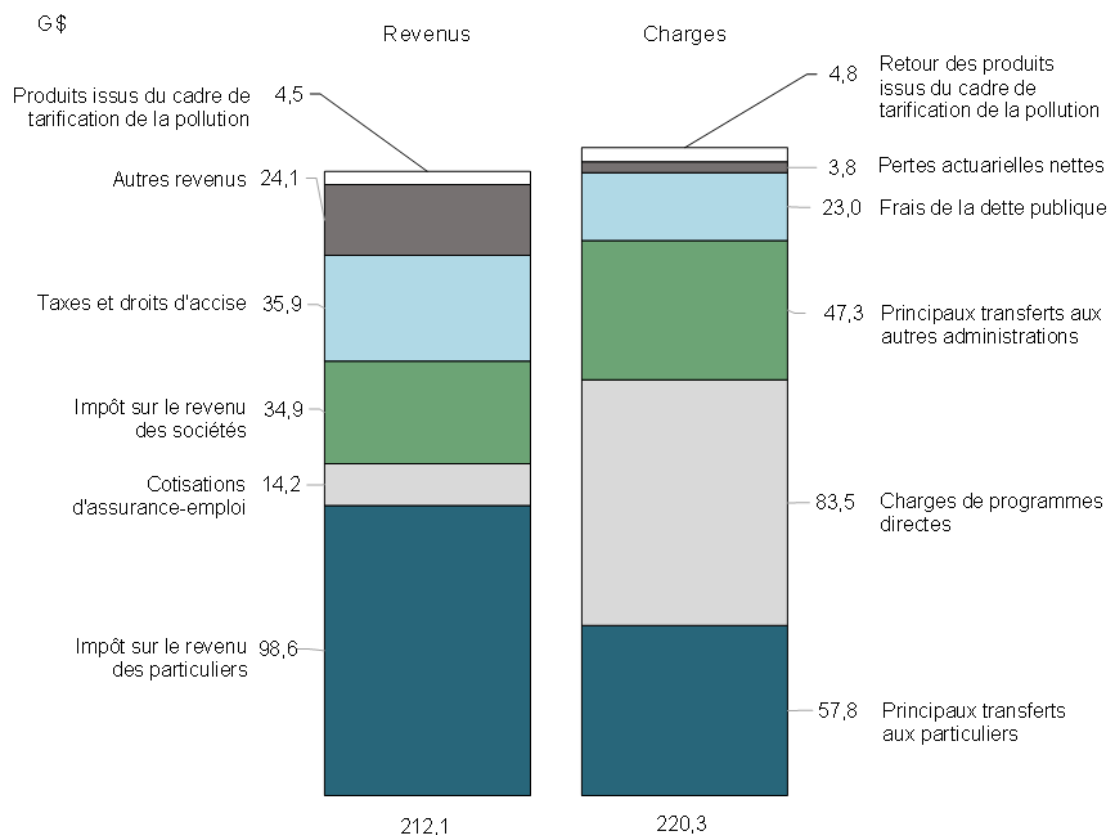
Tableau 4

Total des charges, par article de charges

	Septembre			Avril à septembre		
	2022	2023	Variation	2022-2023	2023-2024	Variation
	(M\$)		(%)	(M\$)		(%)
Paielements de transfert	20 830	22 395	7,5	132 623	139 950	5,5
Autres charges						
Personnel, excluant les pertes actuarielles nettes	5 159	5 339	3,5	30 919	32 174	4,1
Transports et communications	245	234	-4,5	1 277	1 318	3,2
Information	-9	26	-388,9	135	159	17,8
Services professionnels et spéciaux	1 356	1 542	13,7	6 514	7 367	13,1
Location	267	314	17,6	2 074	2 221	7,1
Réparation et entretien	313	326	4,2	1 741	1 581	-9,2
Services publics, fournitures et approvisionnements	815	244	-70,1	3 532	2 203	-37,6
Autres subventions et charges	756	748	-1,1	3 221	3 874	20,3
Amortissement des immobilisations corporelles	429	437	1,9	2 560	2 610	2,0
Perte nette sur cession de biens	8	7	-12,5	58	51	-12,1
Total des autres charges	9 339	9 217	-1,3	52 031	53 558	2,9
Total des charges de programmes excluant les pertes actuarielles nettes	30 169	31 612	4,8	184 654	193 508	4,8
Frais de la dette publique	2 518	4 160	65,2	17 277	23 003	33,1
Total des charges excluant les pertes actuarielles nettes	32 687	35 772	9,4	201 931	216 511	7,2
Pertes actuarielles nettes	845	630	-25,4	4 920	3 780	-23,2
Total des charges	33 532	36 402	8,6	206 851	220 291	6,5

Nota – Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Graphique 3
Revenus et charges (d'avril à septembre 2023)



Nota – Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Besoins financiers de 43,3 milliards de dollars d'avril à septembre 2023

Le solde budgétaire est présenté selon la méthode de la comptabilité d'exercice, les revenus et les charges de l'État étant constatés au moment où les revenus sont gagnés et les charges sont engagées, peu importe le moment où surviennent les rentrées et les sorties de fonds correspondantes. En revanche, les ressources ou besoins financiers représentent l'écart entre les rentrées et les sorties de fonds de l'État. Cette mesure tient compte non seulement des variations du solde budgétaire, mais aussi des ressources ou des besoins en espèces découlant des investissements de l'État par voie d'acquisition d'immobilisations, de prêts, de placements et d'avances, ainsi que de ses autres activités, dont le paiement des comptes créditeurs, la perception des comptes débiteurs, les opérations de change et l'amortissement des immobilisations corporelles. L'écart entre le solde budgétaire et les ressources ou besoins financiers est constaté dans les opérations non budgétaires.

Compte tenu du déficit budgétaire de 8,2 milliards de dollars et des besoins financiers de 35,1 milliards de dollars au titre des opérations non budgétaires, la période d'avril 2023 à septembre 2023 s'est soldée par des besoins financiers de 43,3 milliards de dollars, comparativement à des besoins financiers de 29,7 milliards de dollars pour la même période de l'exercice précédent.

Tableau 5

Solde budgétaire et ressources ou besoins financiers

M\$

	Septembre		Avril à septembre	
	2022	2023	2022-2023	2023-2024
Solde budgétaire (déficit ou excédent)	-2 157	-3 883	1 722	-8 170
Opérations non budgétaires				
Créditeurs, charges à payer et débiteurs	-5 450	6 054	-16 732	-24 979
Régimes de retraite, autres avantages futurs et autres passifs	-642	1 184	4 926	5 155
Comptes de changes et produits dérivés	1 596	39	-12 810	-9 583
Prêts, placements et avances	-1 573	-1 932	-6 196	-4 754
Actifs non financiers	139	-323	-570	-926
Total des opérations non budgétaires	-5 930	5 022	-31 382	-35 087
Ressources ou besoins financiers	-8 087	1 139	-29 660	-43 257

Nota – Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Activités nettes de financement en hausse de 43,9 milliards de dollars

Le gouvernement a couvert ces besoins financiers de 43,3 milliards de dollars et a augmenté ses soldes de trésorerie de 0,6 milliard de dollars en augmentant la dette non échue de 43,9 milliards de dollars.

L'accroissement de la dette non échue a principalement été obtenu par l'émission de bons du Trésor.

À la fin du mois de septembre 2023, les soldes de trésorerie s'élevaient à 42,4 milliards de dollars, soit 34,6 milliards de dollars de moins qu'à la fin du mois de septembre 2022.

Tableau 6

Ressources ou besoins financiers et activités nettes de financement

M\$

	Septembre		Avril à septembre	
	2022	2023	2022-2023	2023-2024
Ressources ou besoins financiers	-8 087	1 139	-29 660	-43 257
Augmentation (+) ou diminution (-) nette dans les activités de financement				
Opérations de la dette non échue				
Emprunts en dollars canadiens				
Obligations négociables	-14 346	-27 670	12 200	-15 875
Bons du Trésor	4 127	2 379	-3 683	54 277
Total des emprunts en dollars canadiens	-10 219	-25 291	8 517	38 402
Emprunts en devises	-1 599	-845	6 040	5 624
Total des opérations sur la dette contractée sur les marchés	-11 818	-26 136	14 557	44 026
Obligations découlant de contrats de location-acquisition et autre dette non échue	-17	-3	-143	-133
Variation nette dans les activités de financement	-11 835	-26 139	14 414	43 893
Variation de la trésorerie	-19 922	-25 000	-15 246	636
Trésorerie à la fin de la période			77 015	42 433

Nota – Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Dettes fédérales

La dette fédérale, ou le déficit accumulé, correspond à l'écart entre le total des passifs et le total des actifs du gouvernement. La variation d'une année sur l'autre du déficit accumulé reflète le solde budgétaire cumulé auquel s'ajoutent les gains et les pertes de réévaluation.

Les gains et pertes de réévaluation comprennent :

- les changements à la valeur marchande des produits dérivés, comme les accords de swap et les contrats à terme sur devises, auxquels le gouvernement a recours pour gérer les risques financiers;
- certains gains et pertes non réalisés sur instruments financiers et certains gains et pertes actuariels liés aux pensions et autres avantages futurs des employés déclarés par les sociétés d'État consolidées, les sociétés d'État entreprises et les autres entreprises publiques.

Les gains et les pertes de réévaluation ne sont pas pris en compte dans le solde budgétaire, mais sont plutôt imputés directement au déficit accumulé. Le gouvernement a commencé à prendre en compte les gains et les pertes de réévaluation en 2022-2023 avec l'adoption d'une nouvelle norme du Conseil sur la comptabilité dans le secteur public concernant les instruments financiers.

Le déficit accumulé a augmenté de 11,3 milliards de dollars entre avril et septembre 2023, en raison du déficit budgétaire de 8,2 milliards de dollars et des pertes nettes de réévaluation de 3,1 milliards de dollars.

Tableau 7

État condensé de l'actif et du passif

\$ millions

	31 mars 2023	30 septembre 2023	Variation
Passifs			
Créditeurs et charges à payer	259 440	226 081	-33 359
Dette portant intérêt			
Dette non échue			
Payable en dollars canadiens			
Obligations négociables	1 044 997	1 029 122	-15 875
Bons du Trésor	198 899	253 176	54 277
Total partiel	1 243 896	1 282 298	38 402
Payable en devises	16 034	21 658	5 624
Obligations découlant de contrats de location-acquisition et autre dette non échue	5 110	4 977	-133
Total de la dette non échue	1 265 040	1 308 933	43 893
Régimes de retraite et autres passifs			
Régimes de retraite du secteur public	166 425	163 259	-3 166
Autres avantages futurs des employés et des anciens combattants	177 949	187 204	9 255
Autres passifs	7 339	6 405	-934
Total des régimes de retraite et autres passifs	351 713	356 868	5 155
Total de la dette portant intérêt	1 616 753	1 665 801	49 048
Passifs des comptes d'opérations de change	44 151	43 525	-626
Produits dérivés ¹	4 689	2 347	-2 342
Total des passifs	1 925 033	1 937 754	12 721
Actifs financiers			
Trésorerie et créances	243 520	235 776	-7 744
Actifs des comptes d'opérations de change	169 390	175 919	6 529
Produits dérivés ¹	3 260	228	-3 032
Prêts, placements et avances (après déduction des provisions) ²	213 110	217 833	4 723
Actifs des régimes de retraite du secteur public	12 996	12 996	-
Total des actifs financiers	642 276	642 752	476
Dette nette	1 282 757	1 295 002	12 245
Actifs non financiers	109 744	110 670	926
Dette fédérale (déficit accumulé)	1 173 013	1 184 332	11 319

Nota – Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

¹ Le solde net des actifs et passifs dérivés au 30 septembre 2023 comprend des pertes nettes de réévaluation de 3,1 milliards de dollars provenant du changement à leur valeur marchande pendant la période d'avril à septembre 2023.

² Le montant au 30 septembre 2023 comprend 31 millions de dollars de pertes nettes de réévaluation des sociétés d'État entreprises et d'autres entreprises publiques, ainsi que des variations de la juste valeur des placements détenus par les sociétés d'État consolidées, pour la période d'avril à septembre 2023.

Nota

1. *La revue financière* est un rapport sur les résultats financiers consolidés du gouvernement du Canada préparé tous les mois par le ministère des Finances Canada. Le gouvernement est déterminé à publier *La revue financière* en temps opportun conformément aux Normes spéciales de diffusion des données Plus du Fonds monétaire international qui sont conçues pour promouvoir la transparence des données des pays membres et favoriser le développement de systèmes statistiques rigoureux.
2. Les résultats déclarés dans *La revue financière* sont tirés des comptes du Canada tenus par le receveur général. C'est le même système qui sert à préparer chaque année les Comptes publics du Canada.
3. *La revue financière* est généralement préparée conformément aux conventions comptables servant à préparer les états financiers consolidés annuels du gouvernement qui sont résumés dans la section 2 du volume I des Comptes publics du Canada accessibles sur le site Web de Services publics et Approvisionnement Canada.
4. Les résultats financiers présentés dans *La revue financière* n'ont pas fait l'objet d'un audit ou d'un examen par un auditeur externe.
5. Il peut y avoir une importante variation des résultats mensuels en raison du calendrier des rentrées et de la constatation des charges. Par exemple, une grande part des dépenses du gouvernement est habituellement consignée dans l'édition de mars de *La revue financière*.
6. Les résultats d'avril à mars présentés dans *La revue financière* ne constituent pas les résultats définitifs pour l'ensemble de l'exercice. Les résultats définitifs, publiés dans les Comptes publics du Canada annuels, intègrent les ajustements de fin d'exercice apportés après le mois de mars, une fois que des renseignements additionnels sont connus, dont la comptabilisation des revenus fiscaux en fonction des cotisations établies à l'égard des déclarations de revenus ainsi que les ajustements relatifs à l'évaluation des actifs et des passifs. Les ajustements apportés après le mois de mars peuvent aussi comprendre la comptabilisation de mesures annoncées dans le budget qui sont consignées une fois que la loi d'exécution pertinente reçoit la sanction royale.
7. Le tableau 7, État condensé de l'actif et du passif, est inclus dans *La revue financière* mensuelle après la mise au point et la publication des résultats financiers du gouvernement de l'exercice précédent, habituellement à l'automne.

Nota – Sauf indication contraire, les variations des résultats financiers sont celles d'une année sur l'autre.

Pour tout renseignement concernant cette publication, veuillez communiquer avec Bradley.Recker@fin.gc.ca.

Novembre 2023